Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP MF, veuillez visiter :
capmf.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

MENUISIER FABRICANT

SESSION 2026

ÉPREUVE UG1 : FRANÇAIS ET HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, PARTIE ORALE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-EMC

Coefficient : 3 pour l'unité UG1 Durée : 2 heures

Le candidat présente les six documents papier qu'il a préparés, un pour chacun des thèmes du programme. Le candidat tire au sort un thème et prépare la présentation du document correspondant pendant 5 minutes. Un dossier de documents de remplacement est mis à disposition par l'examinateur si nécessaire. Aucun document réponse n'est à remettre.

Composition de l'épreuve	Support
Partie 1 : Présenter et analyser le document tiré au sort (9 points)	Dossier Questionnement
Partie 2 : Mobiliser les repères et construire un raisonnement (7 points)	Dossier Questionnement
Partie 3 : Argumenter et exercer son jugement (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3, DT 4, DT 5, DT 6)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE ORALE : CENTRE D'EXAMEN DE LA SESSION 2026

L'épreuve ponctuelle d'histoire-géographie-enseignement moral et civique est un oral. Le candidat prépare six documents papier, un pour chacun des thèmes indiqués dans le programme. Il tire au sort un thème et dispose de 5 minutes pour préparer la présentation du document correspondant. L'entretien avec l'examinateur dure ensuite 10 minutes au maximum. Le candidat présente le sens du document, le situe, le met en relation avec ses connaissances et répond aux questions de l'examinateur.

Les documents DT 1 à DT 6 constituent un dossier de remplacement utilisable par l'examinateur si le candidat ne peut présenter un document conforme pour le thème tiré au sort. Ils ne constituent pas une série de questions écrites. Le document DR 1 est une aide à la préparation orale et n'est pas à remettre.

La notation sur 20 évalue la maîtrise du document, la mobilisation des repères et connaissances, la qualité du raisonnement ainsi que la clarté de l'expression. Les trois parties ci-dessous présentent les critères de notation applicables à l'oral, et non trois exercices écrits successifs.

Partie 1 : Présenter et analyser le document tiré au sort (9 points)

Sens global, nature, source, contexte, intérêt et limites du document

Le candidat présente le document correspondant au thème tiré au sort. L'examinateur peut demander des précisions adaptées au document présenté. Les points sont attribués selon la qualité de la présentation et de l'analyse, et non selon la restitution d'un commentaire appris.

1.1 (3 points) Présentez la nature du document, son auteur ou son organisme producteur, sa date et son sujet. Si une information n'est pas indiquée dans le document, signalez-le sans l'inventer.

1.2 (3 points) Expliquez le sens global du document en vous appuyant sur des éléments précis de son contenu. Pour une carte, un tableau ou une donnée statistique, décrivez les informations utiles et les principaux contrastes.

1.3 (3 points) Situez le document dans son contexte et expliquez son intérêt. Indiquez également une limite, un point de vue ou une précaution d'interprétation pertinente.

Partie 2 : Mobiliser les repères et construire un raisonnement (7 points)

Repères historiques ou spatiaux et mise en relation avec les connaissances

Les questions sont adaptées au thème tiré au sort. Elles vérifient la capacité à contextualiser, à mobiliser des connaissances du programme et à justifier une démarche à partir du document.

2.1 (3 points) Donnez les repères chronologiques ou spatiaux nécessaires pour comprendre le document. Expliquez le lien entre ces repères et le thème étudié.

2.2 (4 points) Construisez une réponse organisée à la question de l'examinateur en mobilisant le document et vos connaissances. En géographie, identifiez les acteurs, les espaces concernés et les enjeux. En histoire, expliquez les évolutions ou les continuités pertinentes.

Partie 3 : Argumenter et exercer son jugement (4 points)

Argumentation cohérente, écoute, vocabulaire adapté et recul critique

Cette partie évalue la qualité de l'échange oral et la capacité à justifier une réponse. Pour un thème d'EMC, le candidat identifie les droits, principes, valeurs ou responsabilités concernés. Pour un thème d'histoire ou de géographie, il formule un jugement nuancé en s'appuyant sur des éléments vérifiables.

3.1 (4 points) Répondez à la question de relance de l'examinateur par une argumentation cohérente et étayée. Distinguez les faits de votre appréciation personnelle, justifiez votre point de vue et, si le thème est celui de l'EMC, nommez les principes ou valeurs de la République concernés.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : SOURCE HISTORIQUE : DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN, 1789

Article 6 : « La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation. »

Source : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée le 26 août 1789. Extrait authentique, reproduit ici comme document de remplacement pour le thème d'histoire « La France de la Révolution française à la Ve République : l'affirmation démocratique ».

DT 2 : DOCUMENT GÉOGRAPHIQUE : DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL DANS LA COMMUNE FICTIVE DE VALMONT-SUR-RIVE

La commune fictive de Valmont-sur-Rive compte 18 000 habitants. Le tableau présente la répartition des modes de déplacement déclarés par 1 000 actifs résidant dans la commune et travaillant dans l'aire urbaine. Données fictives construites pour l'étude de cas du présent dossier : elles ne constituent pas une statistique officielle.

La part de chaque mode est calculée sur le total des personnes interrogées. Les déplacements à pied et à vélo sont regroupés dans la catégorie « modes actifs ».

Modes de déplacement domicile-travail à Valmont-sur-Rive

Mode de déplacement	Effectif	Part des personnes interrogées
Voiture individuelle	620	62 %
Transports collectifs	210	21 %
Marche et vélo	130	13 %
Covoiturage et autres modes	40	4 %
Total	1 000	100 %

Étude de cas fictive, effectif enquêté : 1 000 actifs

DT 3 : SOURCE HISTORIQUE : DÉCLARATION SCHUMAN, 9 MAI 1950

« L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. »

Source : Robert Schuman, déclaration du 9 mai 1950. Extrait authentique de la déclaration proposant la mise en commun de productions de charbon et d'acier. Document de remplacement pour le thème d'histoire « La France et la construction européenne depuis 1950 ».

DT 4 : DOCUMENT GÉOGRAPHIQUE : PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN QUARTIER URBAIN

Dans le quartier fictif des Rives, une ancienne emprise ferroviaire doit être transformée en quartier d'habitation. Le projet prévoit 300 logements, dont 90 logements sociaux, une école, des commerces de proximité, un parc public et une piste cyclable reliant la gare au centre-ville. Le conseil municipal finance les espaces publics ; un bailleur social et deux promoteurs réalisent les logements. Une association de riverains demande la préservation d'un jardin existant et la limitation de la circulation automobile.

Document de situation composé pour le dossier de remplacement. Il permet d'identifier des acteurs, des usages concurrents de l'espace et des enjeux d'aménagement.

Acteurs et enjeux du projet des Rives

Acteur	Rôle dans le projet	Enjeu exprimé
Conseil municipal	Finance et organise les espaces publics	Accessibilité des équipements et qualité du cadre de vie
Bailleur social	Réalise des logements sociaux	Accès au logement
Promoteurs immobiliers	Réalisent des logements privés	Équilibre économique de l'opération
Association de riverains	Exprime les attentes d'habitants	Préservation du jardin et limitation de la circulation

Étude de cas fictive

DT 5 : TEXTE DE RÉFÉRENCE : CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958, ARTICLE 1

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. »

Source : Constitution du 4 octobre 1958, article 1, extrait authentique. Document de remplacement pour le thème d'EMC « Droits, libertés et responsabilités ».

DT 6 : SITUATION CIVIQUE : PARTICIPATION À UN CONSEIL DE VIE LOCALE

Dans une commune fictive, le conseil de vie locale organise une réunion ouverte aux habitants sur l'utilisation d'une salle municipale. Une habitante souhaite proposer un créneau pour une activité culturelle liée à une tradition religieuse. Un autre participant conteste cette proposition en affirmant que la laïcité interdit toute expression religieuse dans la vie sociale. La mairie rappelle que la salle est ouverte aux associations selon les mêmes règles pour tous et que le service public doit respecter la neutralité.

Situation fictive destinée à l'étude du thème d'EMC « Cohésion et diversité dans une société démocratique ». Elle invite à distinguer la neutralité du service public, la liberté de conscience, la liberté d'expression et les règles communes d'accès à un équipement municipal.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Aide à la préparation orale : repères et éléments d'analyse **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Cette grille peut être utilisée pendant les 5 minutes de préparation. Complétez uniquement les éléments utiles au document tiré au sort. Elle sert de support à la préparation orale et n'est pas à remettre à l'examinateur.

Grille de préparation de la présentation orale

Élément à préparer	Notes du candidat
Nature, auteur ou organisme producteur, date	.....
Sujet et idée principale	.....
Repères chronologiques ou spatiaux	.....
Deux informations précises tirées du document	.....
Intérêt, limite ou point de vue du document	.....
Lien avec une connaissance du programme	.....

À compléter pendant la préparation, selon le document tiré au sort

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.